



## **V<sup>ème</sup> Assemblée générale annuelle du centre communautaire de Saint-Valérien**

Procès-verbal du 16 avril 2019, 19h00, au Centre Communautaire de St-Valérien au 122, rue Principale.

### **1. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée**

Membres du CA présents : Patrick Morin, Danielle Blais, Françoise St-Pierre, Mylène Vézina, Kaïla Bêty-Leclerc, Marie-Hélène Lagueux-Tremblay et Jean-Yves Poirier.

16 personnes sont présentes dans la salle

### **2. Mot du président**

Patrick félicite Marie-Hélène qui a fait énormément de travail depuis son engagement comme agente communautaire ainsi que tous les membres du CA. Beaucoup de travail a été réalisé depuis l'inauguration de septembre 2018. Merci à la municipalité pour sa bonne collaboration et son soutien. Merci à tous les organismes pour l'aménagement de leurs locaux. Merci à Robin Caron pour son implication au centre communautaire. Il a fallu roder la gestion des clés. On a dû faire face à des problèmes et des petits pépins. On aimerait que tout le monde s'implique à la bonne marche des activités. Le bilan est positif et je suis fier de la réalisation à date.

### **3. Nomination d'un-e président-e et d'un-e secrétaire d'assemblée**

Il est proposé par Mylène Vézina et secondé par François Talbot de nommer Patrick Morin comme président et Jean-Yves Poirier comme secrétaire d'assemblée et les deux acceptent.

### **4. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Patrick fait la lecture de l'ordre du jour avec l'ajout du point 7 ; Bilan financier 2018. Il est proposé par Micheline Dubé et secondé par Françoise St-Pierre d'adopter l'ordre du jour.

### **5. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 1<sup>er</sup> mai 2018.**

Il est proposé par Françoise St-Pierre et secondé par Danielle Blais l'adoption du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mai 2018.

## **6. Rapport d'activités annuel 2018-2019**

- Rédaction et mise en fonctionnement de la Politique de Location des salles du Centre Communautaire;
- Rédaction et mise en fonctionnement de la Politique d'utilisation du Centre Communautaire par les organismes reconnus;
- Création et mises à jour du site web du Centre Communautaire (avec calendrier et formulaire de réservation);
- Mise en place d'un système de gestion de clés (boîtes à code et accès);
- Détermination des besoins en conciergerie et élaboration des blocs de tâches;
- Achat de matériel pour la cuisine, pour les besoins des organismes, pour la bonne gestion pour le Centre Communautaire (matériel en partage, caméras, tapis, poubelles, etc.);

### **Rechercher du financement pour les projets en lien avec l'utilisation du Centre Communautaire**

- Contribution aux demandes de financement en soutien à la coordonnatrice au développement :
  - Emploi été Canada pour le terrain de jeu;
  - PIQM MADA;
  - Aménagement du parc intergénérationnel;
  - Déménagement de la bibliothèque;
  - FDR et URLS;
  - Projet de souveraineté alimentaire;
  - Patrimoine Canada;
- Demandes de subventions intermunicipales :
  - Projet de mobilisation des adolescents;
  - Activités communes entre les terrains de jeu (Rimouski-Neigette/Mitis);

### **Politique familiale et démarche MADA**

- Prise de contact avec le Carrefour Action Municipale et Familiale pour démarrer le processus d'accompagnement de la mise à jour;
- Échanges avec la responsable du projet 13-30 de la ville de Rimouski pour arrimer la consultation jeunesse à la mise à jour de la politique familiale.

### **Activités communautaires, culturelles et récréatives**

- Coordination du Terrain de jeu 2018;
- Collaboration avec le club des 50 ans et plus pour la gestion du Centre de conditionnement physique;
- Collaboration avec la Corporation des sports et loisirs pour la mise en place d'activités (souper communautaire, parascolaire, jeux de société, café des parents, etc.);
- Participation à certaines Tables des loisirs (en alternance avec Diane Leclerc);
- Recrutement d'une artiste en vue de remettre sur pied une forme de « comité de médiation culturelle »;
- Gestion de l'intervenante responsable du groupe de Mobilisation des adolescents;
- Planification de la 2<sup>e</sup> année du projet Mobilisation des adolescents;
- Planification du Terrain de jeu 2019.

### **Promotion et communications internes et externes**

- Publication des événements touchant la population de Saint-Valérien sur la page Facebook du Centre communautaire, sur le site web et dans le Jaseur;
- Création de groupes sur Facebook pour la planification de la programmation de la FAV et pour communiquer avec les parents des enfants du TJ;
- Communications avec la direction municipale;
- Réponses aux courriels de demande d'information;
- Mise à jour du calendrier des événements et des réservations de salle;
- Gestion de la « boîte à suggestions ».

### **Planification de la Fête au Village**

- Coordination de la FAV 2018, avec l'inauguration du CC, en collaboration avec les CA du CC, de la Fabrique, de la Corporation de développement et de la corporation des sports et loisirs, la municipalité et le comité des parents VIVA;
- Gestion du budget;
- Mise sur pied d'un comité de programmation pour la 10<sup>e</sup> édition (septembre 2019);
- Début de la planification de la FAV 2019.

### **Gestion de la location des salles**

- Élaboration des contrats de location, rencontre avec les locataires et signature des contrats;
- Suivi des paiements et des commentaires suite aux locations;
- Gestion de la logistique de location (disponibilité des salles, besoins des locataires, informations complémentaires, visite des lieux, remises des clés, etc.).

### **Liaison et collaboration entre les organismes (naissance de projets inter-organismes)**

- Projet mobilisation des adolescents (CC + Corpo des loisirs);
- Terrain de jeu (CC + Corpo des loisirs);
- Ouverture du Centre de conditionnement physique (CC + 50 ans et plus);
- Fête au Village (CC + Corpo des loisirs + Corpo dev + école + comité VIVA + Fabrique);
- Parascolaire offert par les fermières (Corpo des loisirs + école + fermières);
- Parc intergénérationnel (CC + Corpo dev + école + Corpo des loisirs).

### **Soutien aux organismes utilisateurs**

- Présence physique 3 jours par semaines au Centre Communautaire afin de rencontrer et répondre aux besoins des organismes.

## **7. Bilan financier 2018**

Compte Caisse Desjardins – Bic-St-Fabien  
Folio : 8024

Revenus 2018

Solde au 31 décembre 2017 :	364,48 \$
Placement Épargne rachetable (Subvention cuisine, chaises et tables 2017) :	36 500,00 \$

Transfert municipalité pour l'agent communautaire	14 875,00 \$
Subvention FDT	10 620,00 \$
Subvention Caisse Desjardins pour chaises et tables	12 500,00 \$
Don de la Fabrique de St-Valérien pour tables et chaises	5 000,00 \$
Fête au village (repas, bar)	4 257,73 \$
Brigadier scolaire	480,00 \$
Administration (intérêt sur placement et vente décoration)	224,45 \$
Location des salles du centre communautaire	810,00 \$
Subvention matérielle en partage	8 000,00 \$

Total :	<hr/> 93 631,66 \$
---------	--------------------

#### Dépenses 2018

Salaire de l'agent communautaire	10 007,22 \$
Revenu-Québec	1 392,85 \$
Revenu-Canada	368,17 \$
Ouverture dossier CNESST	65,00 \$
Total	11 833,24 \$

Achat cuisine (électroménagers, appareils, vaisselles et divers)	19 444,55 \$
Achat tables, chaises et appareils électroniques	29 228,45 \$
Fête au village (Buffet, permis, party des bénévoles et divers)	3 873,21 \$
Brigadier scolaire	396,00 \$
Administration (frais de caisse et immatriculation NEQ)	69,40 \$
Location (chèque sans provision +frais)	35,00 \$
Matérielle en partage (loisirs, ordinateur, imprimante et divers)	2 144,24 \$

Total des dépenses	<hr/> 67 024,09 \$
--------------------	--------------------

Revenus 2018	93 631,66 \$
--------------	--------------

Moins les dépenses 2018	67 024,09 \$
-------------------------	--------------

Solde en caisse au 31 décembre 2018 :	26 607,57 \$
---------------------------------------	--------------

## 8. Plan d'action 2019-2020

1. Maintien et consolidation d'une ressource humaine pour la coordination du Centre communautaire ;
2. Renouvellement d'une entente avec la Municipalité pour la répartition des responsabilités relatives au Centre Communautaire ;
3. Suivi et ajustement des modalités de fonctionnement du Centre communautaire en concertation avec les organismes ;
4. Gestion de la location des salles ;
5. Gestion comptable des activités du Centre communautaire ;
6. Recherche de financement pour les projets en lien avec l'utilisation du Centre Communautaire ;
7. Achat des équipements et ameublement des différentes salles du Centre communautaire;
8. Participation à l'organisation de la Fête au Village, en concertation avec les autres organismes de la communauté ;
9. Mise à jour de la politique familiale, et démarches en vue d'étendre le mandat à la portion aînés de la politique existante ;
10. Préparation et réalisation du service estival de terrain de jeu (coordination, embauche de moniteurs, supervision, etc.).
11. Assurer la promotion et les communications externes, notamment via le Jaseur, la boîte à suggestions, le site web et les réseaux sociaux.
12. Assurer la liaison et la collaboration entre les organismes et offrir un soutien à ceux-ci ;

Suggestions reçues par sondage :

- Fête de Noël du Village
- Fête de la St-Jean
- Bingo???
- Ateliers gérer stress/ Budget pour ado/ rencontres pour parler d'une problématique x
- Soirée danse pour jeune et ados Soirée projection film mais pas seulement sociale mais aussi de divertissements pour toute la famille avec popcorn
- Cours de couture ado/adulte et de tricot

- Ateliers pour faire un jardin à la maison
- ART MURAL : il doit bien y avoir un kilomètre de murs blancs dans l'ensemble des pièces du C. C. Ils pourraient être disponibles pour les jeunes en Art Plastique qui voudraient s'y essayer sous la direction d'un ou d'une artiste bénévole. Matériel fourni par le C.C.
- Cuisine collective avec les jeunes de l'école et la communauté de Saint-Valérien
- 

## **9. Proposition de modification des règlements généraux**

### **Article 11 MISSION du CENTRE COMMUNAUTAIRE**

La mission du CENTRE **COMMUNAUTAIRE DE SAINT-VALÉRIEN** est la gestion des activités se produisant au centre communautaire multifonctionnel (incluant les infrastructures communautaires présentes sur les terrains adjacents, notamment la patinoire et le parc intergénérationnel), en veillant à la concertation de tous les intervenants du milieu dans une préoccupation constante d'effets structurants, d'information et de communication dans la communauté. Le Centre communautaire agira également à titre consultatif auprès de la municipalité qui est responsable de la gestion, la rénovation et l'entretien du bâtiment.

### **Article 12 OBJETS**

1. Développer et mettre en œuvre un programme d'utilisation des équipements communautaires, récréatifs, sociaux et culturels en relation avec les orientations collectives et les usages définis pour chacune des infrastructures sous le mandat de la corporation ;
2. Soutenir le financement des opérations dans une perspective de développement accru et durable par les moyens suivants : tels que, mais non exclusivement, des demandes de subvention, des dons, des sommes versées par des commanditaires, des cotisations de membres et des produits gagnés telle la facturation de services, la vente d'articles, la location de salles et d'équipements ;
3. Communiquer auprès de la population, les informations importantes par les moyens jugés appropriés.
4. Toute activité jugée pertinente par le CA pour le développement du Centre communautaire, en partenariat avec la municipalité (voir si modèle corpo de développement)

## Article 39 DÉFINITION DES COLLÈGES ÉLECTORAUX

Collège	Sièges	Année d'élection	Définition
<b>Collège des CITOYENS</b>	Adulte 1	Impaire	Le collège des Citoyens est formé par l'ensemble des personnes physiques qui résident sur le territoire de Saint-Valérien et qui sont âgées de 16 ans et plus. Ce collège élit, par vote, deux (2) représentants lors d'une assemblée de la corporation. Un (1) des sièges est réservé à la jeunesse et doit être représenté par une personne âgée entre 16 et 25 ans.
	Adulte 2	Paire	
	Jeunesse	Paire	
<b>Collège du DEVELOPPEMENT</b>	Siège 1	Paire	Le collège du Développement est formé d'organismes ayant comme mission le développement socio-économique et récréotouristique des membres de la Corporation de Développement de Saint-Valérien. Ce collège nomme un (1) représentant lors d'une assemblée.
<b>Collège des ÉLUS</b>	Siège 1	Impaire	Le collège des Élus est formé par les élus municipaux qui nomment un (1) représentant lors d'une séance du conseil.
<b>Collège de la BIBLIOTHEQUE</b>	Siège 1	Impaire	Le collège de la bibliothèque est formé des membres du comité de la bibliothèque qui nomme (1) représentant lors d'une assemblée.
<b>Collège des LOISIRS</b>	Siège 1	Paire	Le collège des Loisirs est formé par les membres de la Corporation des sports et loisirs de Saint-Valérien. Ce collège nomme un (1) représentant lors d'une assemblée.
<b>Collège de la VIE SOCIALE ET CULTURELLE</b>	Siège 1	Impaire	Le collège de la Vie sociale et culturelle est formé des organismes et des clubs sociaux de Saint-Valérien dont la mission touche la transmission du patrimoine, l'implication bénévole, la vie sociale et les activités de divertissement. Ce collège élit, par vote, deux (2) représentants lors d'une assemblée de la corporation.
	Siège 2	Paire	

### 10. Élection des membres du conseil d'administration

Il est proposé par Mylène Vézina secondé par Guillaume Loiselle de nommer Robert Savoie président d'élection et Jean-Yves Poirier secrétaire d'élection et les deux acceptent.

#### ÉLECTIONS :

Représentant le conseil municipal et nommé par résolution de la municipalité Mylène Vézina est élue.

Représentant le collège bibliothèque et nommé par résolution et ne pouvant être présente ce soir Pierrette Cyr est élue.

Les mises en candidature au collège citoyens ;  
Mylène Vézina propose Patrick Morin et il accepte.

Les mises en candidature pour le collège vie sociale ;  
Micheline Dubé propose Danielle Blais et elle accepte.  
Mylène Vézina propose Sindy April et elle refuse.  
Patrick Morin propose Alain Lachapelle et il accepte.  
Françoise St-Pierre propose Micheline Dubé et elle refuse.  
David Marsot propose Gérald Rioux et il refuse.

La fermeture de la période d'élection est proposée par Mylène Vézina et secondé par Donald Dubé.

## **9. Varia**

Gérald Rioux nous parle de la chaleur excessive dans la salle de conditionnement physique. Patrick Morin l'informe que le problème a été soumis aux professionnels et nous sommes en attente d'une solution.

Robert Savoie maire, remercie tout le monde et félicite le CA du centre communautaire de la manière qu'ils ont gérés depuis le début.

On est entrain de corriger les problèmes. C'est incroyable ce qui a été réalisé en si peu de temps. La soirée poutine a été une réussite plus de 150 repas ont été servis, bravos les ados. Le projet de forêt nourricière sur le terrain du centre communautaire est accepté et nous sommes devenu partenaire de ce projet. La MRC avec ces employés se réuniront ici en mai.

Levée de l'assemblée à 20h30 faite sur proposition de François Talbot.